

Image not found or type unknown



pas de marquage d'origine des produits "bleu/blanc/rouge"

Par **clarita**, le **03/09/2020** à **15:20**

Bonjour, je suis commerçante et en litige avec une marque qui n'indique pas l'origine de ses produits sur ses étiquettes (cousues ou non) alors que les vêtements sont criblés de symboles "français" : drapeaux ect. Est-ce bien obligatoire de marquer l'origine dans ce cas bien précis?

Merci.

Claire.

Par **P.M.**, le **03/09/2020** à **15:50**

Bonjour,

Je vous propose déjà [ce dossier](#)...